RCS : RENNES
Code greffe : 3501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de RENNES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1991 B 00707
Numéro SIREN : 382 597 961
Nom ou dénomination : MORICE CONSTRUCTEUR

Ce dépôt a été enregistré le 12/01/2022 sous le numéro de dépôt 442

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

442

① BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 - SD 2021
Formulaire obligatoire (article 53 A du Code general des impôts)
cerfa
N°15949*03

Désignation de l'entreprise : S.A.S. MORICE CONSTRUCTEUR — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* : 12
Adresse de l'entreprise : ROUTE DE BAIN DE BRETAGNE 35480 GUIPRY-MESSAC — Durée de l'exercice précédent* : 12
Numéro SIRET* : 3 8 2 5 9 7 9 6 1 0 0 0 1 2 — Néant ☐ *

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le 31/07/2021 Net 3
	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB		AC	
	Frais de développement*	CX		CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	25 333	AG 23 367	1 966
	Fonds commercial (1)	AH	51 833	AI	51 833
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	3 000	AK 3 000	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	482 799	AO 134 116	348 683
	Constructions	AP	2 196 174	AQ 864 712	1 331 462
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	739 119	AS 429 401	309 718
	Autres immobilisations corporelles	AT	691 104	AU 548 717	142 387
	Immobilisations en cours	AV		AW	
	Avances et acomptes	AX		AY	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
	Autres participations	CU	50 000	CV	50 000
	Créances rattachées à des participations	BB		BC	
	Autres titres immobilisés	BD		BE	
	Prêts	BF		BG	
	Autres immobilisations financières*	BH		BI	
	TOTAL (II)	BJ	4 239 361	BK 2 003 312	2 236 049
ACTIF CIRCULANT — STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	2 629 821	BM 88 049	2 541 772
	En cours de production de biens	BN	490 476	BO	490 476
	En cours de production de services	BP		BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
	Marchandises	BT		BU	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	38 569	BW	38 569
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	1 051 340	BY 22 839	1 028 501
	Autres créances (3)	BZ	756 779	CA	756 779
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE	
	Disponibilités	CF	1 706 016	CG	1 706 016
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	30 102	CI	30 102
	TOTAL (III)	CJ	6 703 102	CK 110 887	6 592 215
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN			
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	10 942 464	1A 2 114 199	8 828 264

DÉPÔT DU 12 JAN. 2022 TRIBUNAL DE COMMERCE DE RENNES

Renvois	(1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP		(3) Part à plus d'un an	CR	
Clause de reserve de propriete *	Immobilisations		Stocks :			Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n 2032 -NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2021) ISACOMPTA

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

(2) BILAN - PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 - SD 2021
Formulaire obligatoire (article 53 A du Code general des impôts)

Désignation de l'entreprise : S.A.S. MORICE CONSTRUCTEUR — Néant ☐*

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 80 000)	DA	80 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	8 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	4 436 991
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	724 078
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	5 249 069
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	450 000
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	450 000
DETTES (4)	Emprunts obligatoires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligatoires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	854 406
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	12 608
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	40 429
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 256 534
	Dettes fiscales et sociales	DY	933 506
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	31 712
Compte régul	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	3 129 195
	Ecarts de conversion passif * **TOTAL (V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	8 828 264

RENVOIS			
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
(2)	Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
	Dont Ecart de réévaluation libre	1D	
	Dont Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	3 129 195
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2021) ISACOMPTA

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

5 IMMOBILISATIONS

DGFiP N° 2054 - SD 2021
Formulaire obligatoire (article 53 A du Code general des impôts)

Désignation de l'entreprise : S.A.S. MORICE CONSTRUCTEUR — Néant ☐ *

CADRE A — IMMOBILISATIONS

			Valeur brute des immobilisations au debut de l'exercice 1		Augmentations: Consecutives a une reevaluation pratiquee au cours de l'exercice ou resultant d'une mise en equivalence 2		Augmentations: Acquisitions, creations, apports et virements de poste a poste 3	
INCORP	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ		D8		D9	
INCORP	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	80 166	KE		KF	
CORPORELLES	Terrains		KG	394 983	KH		KI	87 817
CORPORELLES	Constructions — Sur sol propre [Dont Composants L9]		KJ	1 396 183	KK		KL	107 881
CORPORELLES	Constructions — Sur sol d'autrui [Dont Composants M1]		KM	667 458	KN		KO	24 651
CORPORELLES	Constructions — Installations gales, agencts*, aménagts des constructions [Dont Composants M2]		KP		KQ		KR	
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels [Dont Composants M3]		KS	678 850	KT		KU	180 269
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV	134 013	KW		KX	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport *		KY	549 120	KZ		LA	25 000
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	100 458	LC		LD	10 768
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *		LE	645	LF		LG	
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours		LH		LI		LJ	
CORPORELLES	Avances et acomptes		LK		LL		LM	
CORPORELLES		TOTAL III	LN	3 921 710	LO		LP	436 386
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		8T	
FINANCIÈRES	Autres participations		8U	50 000	8V		8W	
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés		IP		IR		IS	
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières		IT		IU		IV	
FINANCIÈRES		TOTAL IV	LQ	50 000	LR		LS	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		OG	4 051 875	OH		OJ	436 386

CADRE B — IMMOBILISATIONS

			Diminutions: par virements de poste a poste 1		Diminutions: par cessions a des tiers ou mises hors service ou resultant d'une mise en equivalence 2		Valeur brute des immobilisations a la fin de l'exercice 3	Reevaluation legale * ou evaluation par mise en equivalence: Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4	
INCORP	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CO		DO		D7
INCORP	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV		LW	80 166	IX
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY	482 799	LZ
CORPORELLES	Constructions — Sur sol propre		IQ		MA		MB	1 504 064	MC
CORPORELLES	Constructions — Sur sol d'autrui		IR		MD		ME	692 109	MF
CORPORELLES	Constructions — Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS		MG		MH		MI
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ	120 000	MK	739 119	ML
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Inst. gales., agencts, aménagements divers		IU		MM		MN	134 013	MO
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport		IV		MP	128 900	MQ	445 220	MR
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS		MT	111 227	MU
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW	645	MX
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB
CORPORELLES	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF
CORPORELLES		TOTAL III	IY		NG	248 900	NH	4 109 196	NI
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		OU		M7		OW
FINANCIÈRES	Autres participations		IO		OX		OY	50 000	OZ
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés		I1		2B		2C		2D
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F		2G
FINANCIÈRES		TOTAL IV	I3		NJ		NK	50 000	2H
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		OK	248 900	OL	4 239 361	OM

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2021) ISACOMPTA

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

DGFiP N° 2054 bis - SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code general des impôts)

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col 6) devient nulle

Désignation de l'entreprise : S.A.S. MORICE CONSTRUCTEUR — Néant [X] *

Exercice N clos le 31/07/2021

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col 1 - col 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col 1 - col 2) - col 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat et out industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 **TOTAUX**						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du CGI et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement

(4) Ce montant comprend
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4,
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD) à la ligne "Provisions réglementées"

CADRE B — DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE		
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-	
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision

Copyright Groupe ISA (2021) ISACOMPTA

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

6 AMORTISSEMENTS

DGFiP N° 2055 - SD 2021
Formulaire obligatoire (article 53 A du Code general des impôts)

Désignation de l' entreprise : S.A.S. MORICE CONSTRUCTEUR — Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux elements sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement — **TOTAL I**		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles — **TOTAL II**		PE	25 189	PF	1 178	PG		PH	26 367
Terrains		PI	115 834	PJ	18 282	PK		PL	134 116
Constructions	Sur sol propre	PM	322 606	PN	58 262	PO		PQ	380 868
	Sur sol d'autrui	PR	440 106	PS	43 738	PT		PU	483 844
	Inst générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	462 423	QA	53 608	QB	86 630	QC	429 401
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	126 240	QE	3 355	QF		QG	129 595
	Matériel de transport	QH	329 883	QI	79 209	QJ	77 306	QK	331 786
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	76 979	QM	9 712	QN		QO	86 691
	Emballages récupérables et divers	QP	644	QR	1	QS		QT	645
TOTAL III		QU	1 874 714	QV	266 168	QW	163 937	QX	1 976 945
TOTAL GENERAL (I + II+ III)		ON	1 899 903	OP	267 346	OQ	163 937	OR	2 003 312

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements **TOTAL I**		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres Immob incorporelles **TOTAL II**		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d' autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst. gales,agenc et am. divers	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst gales,agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations **TOTAL IV**		NL						NM						NO	
Total général (I + II + III+IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	

Total général non ventilé (NP-NQ-NR)	NW		Total général non ventilé (NS-NT-NU)	NY		Total général non ventilé (NW-NY)	NZ	

CADRE C — MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2021) ISACOMPTA

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

(7) PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFiP N° 2056 - SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l' entreprise S.A.S. MORICE CONSTRUCTEUR — Néant ☐ *

Nature des provisions			Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI)*	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d' installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR		
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	450 000	4B		4C		4D	450 000	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y		
	TOTAL II	5Z	450 000	TV		TW		TX	450 000	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles	6A		6B		6C		6D		
	sur immobilisations - corporelles	6E		6F		6G		6H		
	sur immobilisations - Titres mis en équivalence	O2		O3		O4		O5		
	sur immobilisations - titres de participation	9U		9V		9W		9X		
	sur immobilisations - autres immobilisations financières (1) *	O6		O7		O8		O9		
	Sur stocks et en cours	6N	91 471	6P	-3 422	6R		6S	88 049	
	Sur comptes clients	6T	24 178	6U		6V	1 339	6W	22 839	
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y		6Z		7A		
	TOTAL III	7B	115 648	TY	-3 422	TZ	1 339	UA	110 887	
TOTAL GENERAL (I + II + III)		7C	565 648	UB	-3 422	UC	1 339	UD	560 887	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation			UE	-3 422	UF	1 339			
	- financières			UG		UH				
	- exceptionnelles			UJ		UK				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l' article 39-1-5e du C G I — 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l' année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l' état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l' article 38 II de l' annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2021) ISACOMPTA

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

(8) ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L' EXERCICE*

DGFiP N° 2057 - SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code general des impôts)

Désignation de l' entreprise : S.A.S. MORICE CONSTRUCTEUR — Néant ☐ *

CADRE A — ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT		UV		UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	51 239		51 239		
	Autres créances clients	UX	1 000 101		1 000 101		
	Créance representative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provision pour depreciation anterieurement constituée* UO)	Z1					
	Personnel et comptes rattachés	UY	9 403		9 403		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	-1 902		-1 902		
	État et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM	11 524		11 524		
	État et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	239 009		239 009		
	État et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN	1 300		1 300		
	État et autres collectivités publiques — Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	536 015		536 015		
Charges constatées d'avance		VS	30 102		30 102		
TOTAUX		VT	1 876 790	VU	1 876 790	VV	
RENVOIS (1) Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B — ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligatoires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligatoires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG				
	à plus d'1 an à l'origine	VH	854 406	854 406		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	12 608	12 608		
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	1 256 534	1 256 534		
Personnel et comptes rattachés		8C	402 968	402 968		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	262 561	262 561		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	205 530	205 530		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	62 447	62 447		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
Groupe et associés (2)		VI				
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	72 142	72 142		
Dette representative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L				
TOTAUX		VY	3 129 195	VZ 3 129 195		
RENVOIS (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	
Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	147 611	* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n 2032-NOT-SD		

Copyright Groupe ISA (2021) ISACOMPTA

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

16 DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

Dénomination de l'entreprise : S A S MORICE CONSTRUCTEUR — Néant ☐ *

Exercice ouvert le : 01 08 2020 — et clos le : 31 07 2021 — Durée de l'exercice en mois : 12

DÉCLARATION DES EFFECTIFS

Effectif moyen du personnel * :		YP	46
	Dont apprentis	YF	1
	Dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		RI	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

I- Chiffre d'affaires de référence CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT	
TOTAL 1	OX	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	
Variation positive des stocks	OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 2	OM	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)		
Achats	ON	
Variation négative des stocks	OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OV	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OY	
TOTAL 3	OI	
IV - Valeur ajoutée produite		
Calcul de la Valeur Ajoutée **(Total 1 + total 2 - total 3)**	OG	
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF) Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF	SA	

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD

Mono-établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre	FV	X		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX		Effectifs au sens de la CVAE *	FY 46
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)	HX			

Période de référence : GY 01/08/2020 GZ 31/07/2021

Date de cessation : HR

(1) Attention : il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée ligne OU portées en ligne OV.

* Pour les personnes visées à l'article 302 bis K-2° du CGI, ce chiffre est à multiplier par le pourcentage de détention.

Copyright Groupe ISA (2021) ISACOMPTA

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/07/2021 dont le total est de 8 828 264,30 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 724 077,88 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/08/2020 au 31/07/2021.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

L'entité constate que la crise sanitaire (COVID-19) n'a pas d'impact significatif en raison de son activité.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/07/2021 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Fonds commercial :

Durée d'utilisation non limitée

Les fonds de commerce ayant une durée d'utilisation non limitée sont non amortissables.
L'entité a réalisé au cours de l'exercice un test de dépréciation pour s'assurer que la valeur actuelle était supérieure à sa valeur nette comptable, étant précisé que la valeur actuelle résulte de la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage.
Lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation à due concurrence est effectuée irrévocablement.

RC

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Agencement et aménagement des constructions	7 à 10 ans
- Installations techniques	5 ans
- Matériels et outillages industriels	5 à 10 ans
- Matériels et outillages	5 à 10 ans
- Matériels de transport	5 à 7 ans
- Matériels de bureau	3 à 5 ans
- Mobilier	5 à 10 ans

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

MORICE CONSTRUCTEUR

Société par actions simplifiée
au capital de 80 000 euros
Siège social : Route de Bain de Bretagne
35480 GUIPRY-MESSAC
382 597 961 RCS RENNES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 22 DECEMBRE 2021

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 juillet 2021

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la totalité du bénéfice de l'exercice clos le 31 juillet 2021 s'élevant à 724 077,88 euros au poste "autres réserves".

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 juillet 2018 :

200 000 euros, soit 80 euros par titre : décision de l'assemblée générale ordinaire du 15.11.2021
(dividendes éligibles au prélèvement forfaitaire unique : 130 000 euros)

Exercice clos le 31 juillet 2019 :

250 000 euros, soit 100 euros par titre : décision de l'assemblée générale ordinaire du 10.11.2020
(dividendes éligibles au prélèvement forfaitaire unique : 137 500 euros)

Exercice clos le 31 juillet 2020 :

200 000 euros, soit 80 euros par titre : décision de l'assemblée générale ordinaire du 23.11.2021
(dividendes éligibles au prélèvement forfaitaire unique : 110 000 euros)

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 22 décembre 2021

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Le Président
Roland CHOTARD

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

capeos

capeos.fr

SAS MORICE CONSTRUCTEUR

Au capital de 80 000 Euros

Route de Bain de Bretagne

35480 MESSAC

R.C.S. RENNES 382 597 961

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 juillet 2021

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 juillet 2021

A l'Assemblée Générale de la société MORICE CONSTRUCTEUR,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société MORICE CONSTRUCTEUR relatifs à l'exercice clos le 31 juillet 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1e août 2020 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne la reconnaissance du chiffre d'affaires.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à CESSON-SEVIGNE

capeos

Représentée par **Hervé DAVOULT**

Signé électroniquement le 13/12/2021 par
Herve Davoult

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale Ouest-Atlantique

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

BILAN - ACTIF

ACTIF	Valeurs au 31/07/21 Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	Valeurs au 31/07/20
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	25 333	23 367	**1 966**	**2 955**
Fonds commercial (1)	51 833		**51 833**	**51 833**
Autres immobilisations incorporelles	3 000	3 000		**188**
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	482 799	134 116	**348 683**	**279 149**
Constructions	2 196 174	864 712	**1 331 462**	**1 300 929**
Installations tech., matériel et outillages industriels	739 119	429 401	**309 718**	**216 427**
Autres immobilisations corporelles	691 104	548 717	**142 387**	**250 491**
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations	50 000		**50 000**	**50 000**
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	**4 239 361**	**2 003 312**	**2 236 049**	**2 151 972**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	2 629 821	88 049	**2 541 772**	**1 947 504**
En-cours de production (biens et services)	490 476		**490 476**	**421 915**
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	38 569		**38 569**	**16 721**
Créances				
Clients (3)	842 605		**842 605**	**1 426 752**
Clients douteux, litigieux (3)	51 239	22 839	**28 400**	**30 275**
Clients Factures à établir (3)	157 496		**157 496**	**226 512**
Autres créances (3)	755 867		**755 867**	**716 675**
Founisseurs débiteurs	912		**912**	**73**
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	1 706 016		**1 706 016**	**1 478 359**
Charges constatées d'avance (3)	30 102		**30 102**	**47 242**
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**6 703 102**	**110 887**	**6 592 215**	**6 312 027**
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des emprunts				
Écarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	**10 942 464**	**2 114 199**	**8 828 264**	**8 463 999**

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an (brut)
(3) Dont à plus d'un an (brut)

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

BILAN - PASSIF

PASSIF	Valeurs au 31/07/21	Valeurs au 31/07/20
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 80 000)	**80 000**	**80 000**
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	**8 000**	**8 000**
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	**4 436 991**	**4 044 607**
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	**724 078**	**642 384**
SITUATION NETTE	**5 249 069**	**4 774 991**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**5 249 069**	**4 774 991**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS		
Provisions pour risques	**450 000**	**450 000**
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS	**450 000**	**450 000**
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	**854 406**	**999 881**
Emprunts et dettes financières diverses (3)	**12 608**	**12 584**
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	**40 429**	**89 802**
Fournisseurs	**899 561**	**764 013**
Fournisseurs, factures non parvenues	**356 973**	**470 896**
Dettes fiscales et sociales	**933 506**	**847 367**
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		**4 028**
Autres dettes	**31 712**	**50 437**
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	**3 129 195**	**3 239 008**
Écarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	**8 828 264**	**8 463 999**
(1) Dont à plus d'un an		*851 134*
(1) Dont à moins d'un an	*3 129 195*	*2 387 874*
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
(3) Dont emprunts participatifs		

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/07/2021 dont le total est de 8 828 264,30 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 724 077,88 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/08/2020 au 31/07/2021.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

L'entité constate que la crise sanitaire (COVID-19) n'a pas d'impact significatif en raison de son activité.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/07/2021 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Fonds commercial :

Durée d'utilisation non limitée

Les fonds de commerce ayant une durée d'utilisation non limitée sont non amortissables.
L'entité a réalisé au cours de l'exercice un test de dépréciation pour s'assurer que la valeur actuelle était supérieure à sa valeur nette comptable, étant précisé que la valeur actuelle résulte de la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage.
Lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation à due concurrence est effectuée irrévocablement.

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Agencement et aménagement des constructions	7 à 10 ans
- Installations techniques	5 ans
- Matériels et outillages industriels	5 à 10 ans
- Matériels et outillages	5 à 10 ans
- Matériels de transport	5 à 7 ans
- Matériels de bureau	3 à 5 ans
- Mobilier	5 à 10 ans

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

FRAIS DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Aucun frais de recherche n'a été immobilisé, mais l'entreprise bénéficie d'un crédit impôt recherche d'un montant de 33 055€

FONDS COMMERCIAL

Désignation	ACHETÉS	RÉÉVALUÉS	REÇUS EN APPORT	VALEUR NETTE
Fonds de commerce	**51 833**			
TOTAL DU FONDS COMMERCIAL	**51 833**			
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (Partiel)				

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

CADRE A	IMMOBILISATIONS		V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations suite à reevaluation	Augmentations acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL			
INCORPOR.	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	80 166		
CORPORELLES	Terrains		394 983		87 817
CORPORELLES	Constructions	Sur sol propre	1 396 183		107 881
CORPORELLES	Constructions	Sur sol d'autrui	667 458		24 651
CORPORELLES	Constructions	Inst. générales, agencts & aménagts construct.			
CORPORELLES	Installations techniques, matériel & outillage industriels		678 850		180 269
CORPORELLES	Autres immos corporelles	Inst. générales, agencts & aménagts divers	134 013		
CORPORELLES	Autres immos corporelles	Matériel de transport	549 120		25 000
CORPORELLES	Autres immos corporelles	Matériel de bureau & mobilier informatique	100 458		10 768
CORPORELLES	Autres immos corporelles	Emballages récupérables & divers	645		
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours				
CORPORELLES	Avances et acomptes				
		TOTAL	3 921 710		436 386
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
FINANCIERES	Autres participations		50 000		
FINANCIERES	Autres titres immobilisés				
FINANCIERES	Prêts et autres immobilisations financières				
		TOTAL	50 000		
		TOTAL GENERAL	4 051 875		436 386

CADRE B	IMMOBILISATIONS		Diminutions par poste	Diminutions par cessions	Valeur brute des immob. fin ex.	Reevaluation legale/Valeur d'origine
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL				
INCORPOR.	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL			80 166	
CORPORELLES	Terrains				482 799	
CORPORELLES	Constructions	Sur sol propre			1 504 064	
CORPORELLES	Constructions	Sur sol d'autrui			692 109	
CORPORELLES	Constructions	Inst. gal. agen. amé. cons				
CORPORELLES	Inst. techniques, matériel & outillage indust.		120 000		739 119	
CORPORELLES	Autres immos corporelles	Inst. gal. agen. amé. divers			134 013	
CORPORELLES	Autres immos corporelles	Matériel de transport	128 900		445 220	
CORPORELLES	Autres immos corporelles	Mat. bureau, inform., mobilier			111 227	
CORPORELLES	Autres immos corporelles	Emb. récupérables & divers			645	
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours					
CORPORELLES	Avances et acomptes					
		TOTAL	248 900		4 109 196	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence					
FINANCIERES	Autres participations				50 000	
FINANCIERES	Autres titres immobilisés					
FINANCIERES	Prêts & autres immob. financières					
		TOTAL			50 000	
		TOTAL GENERAL	248 900		4 239 361	

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

CADRE A **SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES**

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, dévelop.		TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles		TOTAL	25 189	1 178		26 367
Terrains			115 834	18 282		134 116
Constructions	Sur sol propre		322 606	58 262		380 868
	Sur sol d'autrui		440 106	43 738		483 844
	Inst. générales agen. aménag.					
Inst. techniques matériel et outil. industriels			462 423	53 608	86 630	429 401
Autres immobs corporelles	Inst. générales agencem. amén.		126 240	3 355		129 595
	Matériel de transport		329 883	79 209	77 306	331 786
	Mat. bureau et informatiq., mob.		76 979	9 712		86 691
	Emballages récupérables divers		644	1		645
		TOTAL	1 874 714	266 168	163 937	1 976 945
		TOTAL GENERAL	1 899 903	267 346	163 937	2 003 312

CADRE B **VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			DOTATIONS		REPRISES		Montant fin de l'exercice
			Montant début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Montant reprises	Motif (sortie actif, fin amort.)	
Frais d'établissements		TOTAL					
A. Immob. incorpor.		TOTAL					
Terrains							
Constr.	Sur sol propre						
	Sur sol autrui						
	Inst. agenc. et amén.						
Inst. techn. mat. et outillage							
A. Immo. corp.	Inst. gales, ag. am div						
	Matériel transport						
	Mat. bureau mobilier inf.						
	Emballages réc. divers						
		TOTAL					
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C **Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices**

	Montant début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

TABLEAU DES PROVISIONS

	Nature des provisions	Montant au debut de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires				
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
	TOTAL				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	**450 000**			**450 000**
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires				
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grdes réparations				
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
	Autres provisions pour risques et charges				
	TOTAL	**450 000**			**450 000**
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations - incorporelles				
	Sur immobilisations - corporelles				
	Sur immobilisations - Titres mis en équivalence				
	Sur immobilisations - titres de participation				
	Sur immobilisations - autres immobs financières				
	Sur stocks et en cours	91 471	-3 422		88 049
	Sur comptes clients	24 178		1 339	22 839
	Autres provisions pour dépréciation				
	TOTAL	**115 648**	**-3 422**	**1 339**	**110 887**
	TOTAL GÉNÉRAL	**565 648**	**-3 422**	**1 339**	**560 887**
	Dont provisions pour pertes à terminaison				
	Dont dotations & reprises - d'exploitation		-3 422	1 339	
	Dont dotations & reprises - financières				
	Dont dotations & reprises - exceptionnelles				

Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Au cours de l'exercice clos le 31 juillet 2013, MORICE CONSTRUCTEUR a entamé des négociations avec une tierce société.
Cette dernière a porté plainte contre MORICE CONSTRUCTEUR pour compenser le préjudice qu'elle estime avoir subi du fait de l'arrêt des négociations. Elle sollicite la condamnation de la société MORICE CONSTRUCTEUR au règlement du prix de 400 K€ ainsi que 50 K€ de dommages et intérêts.
Sur l'exercice clos le 31 juillet 2018, MORICE CONSTRUCTEUR a été condamné en première instance et a fait appel.

Néanmoins par prudence, il a été comptabilisé sur les 3 derniers exercices une provision de 150 000 €.
La provision totale au 31/07/2021 est donc de 450 000€.

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

CRÉDIT-BAIL

CRÉDIT-BAIL

	Valeur d'origine	AMORTISSEMENTS Antérieurs	AMORTISSEMENTS Dotations exercice	Valeur résiduelle
Autres immobs incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Inst. matériels et outillages				
Autres immobs corporelles	136 775	74 204	29 344	33 227
Immobilisations en cours				
TOTAL	**136 775**	**74 204**	**29 344**	**33 227**

	REDEVANCES PAYEES Cumuls exercices antérieurs	REDEVANCES PAYEES Exercice	Total
Autres immobs. incorporelles			
Terrains			
Constructions			
Inst. matériels et outillages			
Autres immobs. corporelles	91 542	26 384	117 926
Immobilisations en cours			
TOTAL	**91 542**	**26 384**	**117 926**

	VALEUR RESTANT A PAYER			VALEUR RESIDUELLE		
	[illegible]	[illegible]	Total	[illegible]	[illegible]	Total
Autres immobs. incorpor.						
Terrains						
Constructions						
Inst. matériels, outillages						
Autres immobs. corpor.	13 967	1 070	15 037	796	9 700	10 496
Immobilisations en cours						
TOTAL	**13 967**	**1 070**	**15 037**	**796**	**9 700**	**10 496**

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

ACTIF CIRCULANT

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

	ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	51 239	51 239	
	Autres créances clients	1 000 101	1 000 101	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés	9 403	9 403	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	-1 902	-1 902	
	Impôts sur les bénéfices	11 524	11 524	
	Etat & autres — Taxe sur la valeur ajoutée	239 009	239 009	
	coll. publiques — Autres impôts, taxes & versements assimilés	1 300	1 300	
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	536 015	536 015	
	Charges constatées d'avance	30 102	30 102	
	TOTAUX	**1 876 790**	**1 876 790**	

Renvois (1) Montant des
- Créances représentatives de titres prêtés
- Prêts accordés en cours d'exercice
- Remboursements obtenus en cours d'exercice

(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE		MONTANT
Exploitation		30 102
Financières		
Exceptionnelles		
	TOTAL	**30 102**

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN		MONTANT
Créances rattachées à des participations		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		157 496
Autres créances		18 764
Disponibilités		666
	TOTAL	**176 926**

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

CAPITAUX PROPRES

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	2 500,00	32,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	2 500,00	32,00

AFFECTATION DU RÉSULTAT

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT
(Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés)

Report à nouveau de l'exercice précédent		
Résultat de l'exercice précédent		642 384
Prélèvements sur les réserves (à détailler)		
Total des prélèvements sur les réserves		
	TOTAL DES ORIGINES	**642 384**
Affectations aux réserves	- Réserves légales	
	- Autres réserves	642 384
Dividendes		
Autres répartitions		
Report à nouveau		
	TOTAL DES AFFECTATIONS	**642 384**

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

	SOLDE INITIAL	AUGMENTATION	DIMINUTION	SOLDE FINAL
Capital social	80 000			80 000
Primes liées au capital social				
Ecart de réévaluation				
Réserves				
Réserve légale	8 000			8 000
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	4 044 607	642 384	250 000	4 436 991
Écart d'équivalence				
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	**642 384**	**724 078**	**642 384**	**724 078**
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL	**4 774 991**	**1 366 462**	**892 384**	**5 249 069**

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes etbs de crédit (1)	à 1 an max. à l'origine				
	à plus d' 1 an à l'origine	854 406	854 406		
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)		12 608	12 608		
Fournisseurs & comptes rattachés		1 256 534	1 256 534		
Personnel & comptes rattachés		402 968	402 968		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux		262 561	262 561		
Etat & autres collectiv. publiques	Impôts sur les bénéfices				
	Taxe sur la valeur ajoutée	205 530	205 530		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, tax & assimilés	62 447	62 447		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés					
Groupe & associés (2)					
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)		72 142	72 142		
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
	TOTAUX	**3 129 195**	**3 129 195**		

Renvois
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer. 147 611
(2) Montant divers emprunts, dett/associés

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	**1 003**
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	**356 973**
Dettes fiscales et sociales	**293 538**
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	**31 712**
TOTAL DES CHARGES À PAYER	**683 227**

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

ENGAGEMENTS

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 101 529,85 Euros.
Cet engagement n'a pas été comptabilisé.
Ces indemnités sont couvertes par un contrat souscrit auprès de la société SURAVENIR.

ENGAGEMENTS DONNÉS

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Effets escomptés non échus						
Cautionnements, avals et garanties donnés par la société	450 000					450 000
Engagements assortis de sûretés réelles	1 280 000					1 280 000
Intérêts à échoir						
Assurances à échoir						
Autres engagements donnés :						
Contrats de crédits-bails	15 037					15 037
Contrats de locations financement						
TOTAL (1)	**1 745 037**					**1 745 037**

	Autres	Dirigeants	Provisions	Montant
Engagements en matière de pensions				
TOTAL	**1 745 037**			**1 745 037**

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

HONORAIRES VERSÉS COMMISSAIRES AUX COMPTES

COMMISSAIRES AUX COMPTES

CAPEOS AUDIT
Immeuble le Papyrus
29 Rue de Lorient
35000 RENNES

MONTANT DES HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Exercice	Exercice N-1
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :	**7 800**	**7 200**
TOTAL	**7 800**	**7 200**

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

LES EFFECTIFS

LES EFFECTIFS

	31/07/2021	31/07/2020
Personnel salarié :	**46,00**	**44,00**
Ingénieurs et cadres	3,00	3,00
Agents de maîtrise	3,00	2,00
Employés et techniciens	14,00	14,00
Ouvriers	25,00	24,00
Apprenti	1,00	1,00
Personnel mis à disposition :		
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		
Ouvriers		